

Planche 4

Prise de vues camping et environ - insertion parking et accès

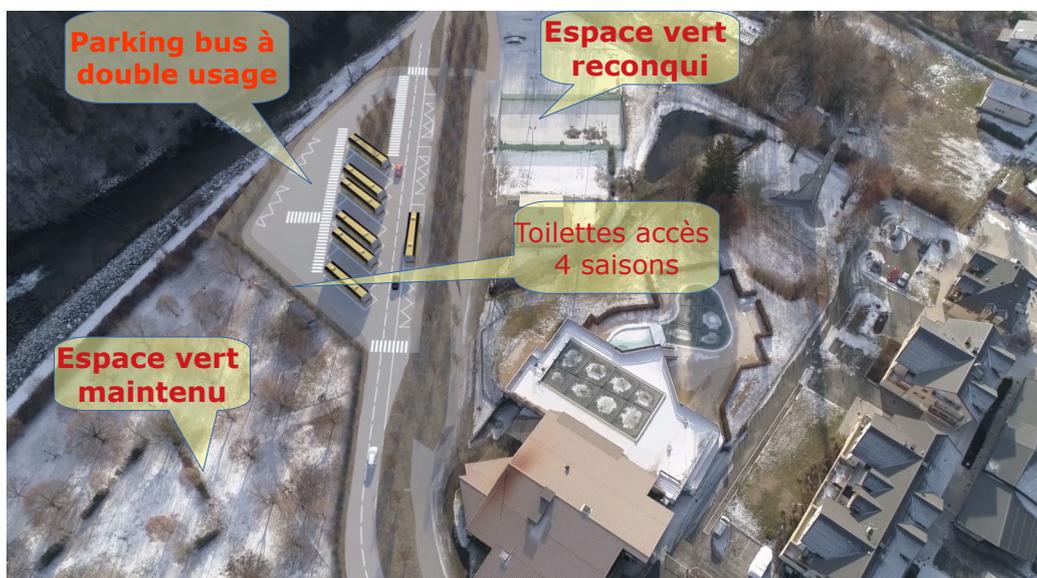


Changement déterminant apporté par le M.O. à l'occasion de l'enquête : l'emplacement réservé aux bus l'hiver, sera affecté à un usage de loisirs l'été et cette imperméabilisation du triangle sud-est du camping, sera compensée par la revégétalisation pour partie de la parcelle voisine actuellement couverte par 3 terrains de tennis en enrobé. La compensation sera égale ou supérieure.



Transfert jeux de plein air sur parking bus >>> zone qui sera remodelée et revégétalisée, pour partie

Le Maître d'ouvrage révisé son projet d'insertion en formulant ces deux propositions déterminantes. Il lève ainsi une réserve importante formulée par le public.





vue actuelle
de l'exutoire
du barrage.

Avec le soutien du
C.D. 38, en charge
de la voirie, il y
aura lieu d'être
attentif à
l'insertion
entre l'accès et la
RD 526

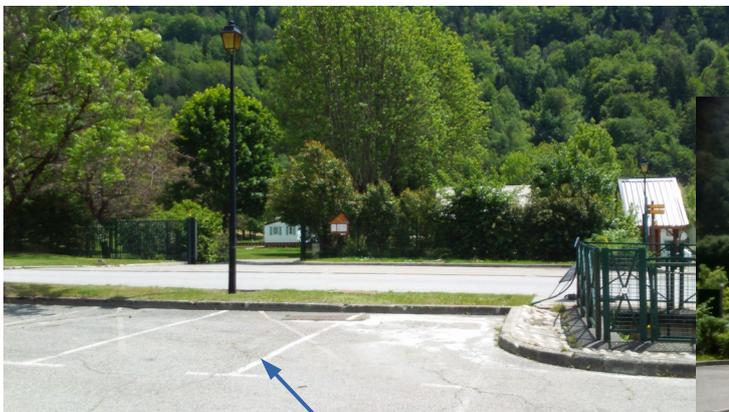
La sortie sur la RD 526 doit être réfléchi à deux égards : la fluidité du trafic, la sécurité de l'insertion dans un flux potentiellement élevé dans la tranche 16h30-18 h en hiver. A cet égard une orientation du transit externe, vers le RD 44 b est à prévoir. Le CD 38 devra alors sécuriser et ralentir la traversée des hameaux de la Beurrière et de la Voute en conséquence et dans les mêmes plages horaires.



Les toilettes 4 saisons
qui seront déplacées



La sortie sur la RD 526,
admissible, sauf 2 h/j en
hiver, les WE d'affluence



L'espace de stationnement en face :
une opportunité pour travailler
l'aménagement de l'accès ? Mais
il s'agit d'un terrain concédé à EDF,
une négociation doit s'engager pour
obtenir une diminution de l'emprise.



La RD 526 vers le sud-ouest : un flux
potentiel de transit à canaliser